



Mariage avec unger résidant en UE

Par **cheulha2**, le **26/11/2012** à **17:10**

Bonjour,

voilà je vous écris pour avoir réponse a ma question.

je suis française d'origine marocaine et j'ai rencontré un marocain vivant en finlande celui ci veut qu'on se marie.

Alors j'aimerais savoir comment ca se passe s'il faut faire des papiers ou pas? s'il veut m'épouser juste pour venir en france?

merci de m'éclairer c'est important pour moi

Par **citoyenalpha**, le **28/11/2012** à **15:31**

Bonjour

oui un mariage est un contrat par conséquent des démarches sont à effectuer, des documents à fournir et des papiers à signer.

Concernant votre dernière question, elle ne saurait trouver une réponse juridique.

Restant à votre disposition